



SECTEUR DU CUIR | CP 128 | JUILLET 2024

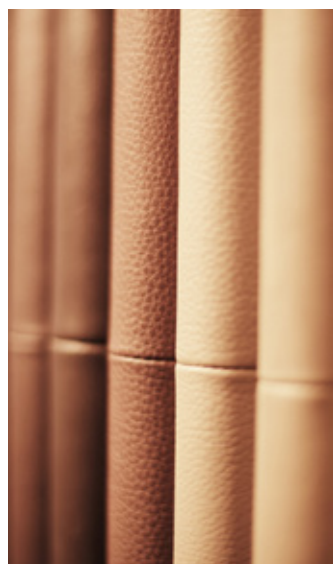
CONTENU

- 1 Salaires horaires minima à partir du 1^{er} juillet 2024
- 2 Sécurité d'existence en cas de chômage temporaire

TELECHARGEZ L'APP ACV-CSC



Scannez le code QR et restez informé !



1. SALAIRES HORAIRES MINIMA À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2024

Les salaires des ouvriers sont indexés chaque trimestre.

Augmentation de l'index de 1,06 % au 1^{er} juillet 2024.

SCP 128.01 - TANNERIE ET COMMERCE DE CUIRS ET PEAUX BRUTS (38H/SEMAINE)

GROSSES PEAUSSERIES ET PEAUX DE BOVINS

CATÉGORIE	MONTANT
Catégorie 0A	14,1730 €
Catégorie 0B	14,3770 €
Catégorie 1A	14,6120 €
Catégorie 1B	14,7110 €
Catégorie 2A	14,8090 €
Catégorie 2B	15,0085 €
Catégorie 3A	15,1340 €
Catégorie 3B	15,3375 €
Catégorie 4	15,5120 €
Catégorie 5	15,8710 €

PEAUX D'OVINS ET DE CAPRINS

CATÉGORIE	MONTANT
Catégorie 0A	13,8290 €
Catégorie 0B	13,9995 €
Catégorie 1A	14,2380 €
Catégorie 1B	14,3440 €
Catégorie 2A	14,4305 €
Catégorie 2B	14,5935 €
Catégorie 3A	14,8050 €
Catégorie 4	15,1340 €
Catégorie 5	15,4610 €

COMMERCE DE CUIR ET DE PEAUX BRUTS

CATÉGORIE	MONTANT
Chef d'équipe	15,8480 €
Classeur	15,5865 €
Crouponneur	15,4605 €
Chauffeur	15,4605 €
Manœuvre	15,2800 €

SECTEUR DU CUIR | CP 128

SCP 128.02 - INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE, DES BOTTIERS ET DES CHAUSSEURS (37H20/SEMAINE)

SALAIRES BARÉMIQUES

CATÉGORIE	MONTANT
Classe 1	16,4695 €
Classe 2	16,0900 €
Classe 3	15,8805 €
Classe 4	15,5950 €
Classe 5	15,2630 €
Classe 6	15,1220 €
Classe 7	14,9500 €
Classe 8	14,6840 €
Classe 9	14,4405 €

RÉPARATEURS DE CHAUSSURES

CATÉGORIE	MONTANT
RÉPARATION ARTISANALE	
Moins qualifiés	15,2635 €
Qualifiés	15,5950 €
RÉPARATION DE CHAUSSURES RAPIDE	
Moins qualifiés	15,5950 €
Qualifiés	15,8815 €

SCP 128.03 - MAROQUINERIE ET GANTERIE (38H/SEMAINE)

MAROQUINERIE

CATÉGORIE	MONTANT
Surqualifiés	16,0220 €
Qualifiés	15,1105 €
Semi-qualifiés	14,6720 €
Spécialisés	14,2260 €
Semi-spécialisés	13,7680 €
Débutants	13,3205 €

GANTERIE

CATÉGORIE	MONTANT
Triage	14,1180 €
Lotissage	13,7775 €
Coupe	13,5445 €
Fendre	12,8280 €
Non-qualifiés	12,5970 €
Fourchetter, couper, dresser, piquer, broder, noircir, emballer, raffiler	12,1590 €

SCP 128.05 - SELLERIE, FABRICATION DE COURROIES ET D'ARTICLES INDUSTRIELS EN CUIR (38H/SEMAINE)

CATÉGORIE	MONTANT
1 ^{ère} catégorie	13,2190 €
2 ^{ème} catégorie	12,9670 €
3 ^{ème} catégorie	12,5815 €

2. SÉCURITÉ D'EXISTENCE EN CAS DE CHÔMAGE TEMPORAIRE

COMMENTAIRE	MONTANT
Vous pouvez bénéficier de l'indemnité pour 90 jours de chômage au maximum par an. Au sein de l'entreprise, un pool peut cependant être constitué dans lequel les travailleurs concernés peuvent puiser des jours supplémentaires.	15,7740 €